

Journée départementale contre la tuberculose

Lundi 13 octobre 2008

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

12 X 08

Mesdames, Messieurs,

Il me revient le double privilège de conclure ces travaux et de vous accueillir -même si vous êtes là depuis ce matin- dans cette salle de l'ancienne piscine de Livry-Gargan, ville dont je suis l'élu. Je remercie le maire, mon ami Alain Calmat, d'avoir bien voulu mettre ce lieu à la disposition du Conseil général et j'espère que vous avez pu apprécier les conditions de travail et d'environnement qu'il offre.

En Seine-Saint-Denis, nous avons souhaité donner du sens à la lutte contre la tuberculose, enjeu majeur de la politique de santé publique menée par le Conseil général, en organisant un rendez-vous régulier qui permet de rassembler tous les acteurs et toutes les synergies oeuvrant dans ce domaine. La persistance de cette maladie en ce début de XXI^e siècle, est un phénomène méconnu par la grande majorité de nos concitoyens. Cette journée est donc une contribution à mes yeux très utile. En effet, si la France et notre département ont connu un net recul de cette pathologie au cours de ces dernières décennies, la tuberculose demeure un risque sanitaire prégnant qu'il convient d'observer avec une attention toute particulière.

J'observe avec satisfaction que la Seine-Saint-Denis peut compter sur un réseau de professionnels investis, soucieux d'alimenter la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre afin de consolider la diminution progressive de la maladie. Vous êtes très nombreux à avoir souhaité participer à cette 5^e journée départementale de lutte contre la tuberculose, organisée à l'initiative du service de la prévention et de l'action sanitaire du Conseil général, en collaboration avec nos principaux partenaires.

Je vous en remercie chaleureusement et je souhaite me réjouir devant vous de l'importance d'une telle mobilisation pour notre territoire.

Avec le taux d'incidence de la maladie le plus élevé de France métropolitaine, la Seine-Saint-Denis est particulièrement touchée par la persistance des cas de contamination. Ce phénomène s'explique majoritairement par les situations de grande précarité auxquelles sont confrontés de nombreux Séquano-dyonisiens. La détérioration des conditions de vie, la promiscuité au sein de logements exigus, l'insalubrité de certains habitats, constituent autant de facteurs qui contribuent à accroître le risque de transmission de la maladie.

Territoire d'accueil historique de populations étrangères, notre département doit également compter avec un nombre conséquent de travailleurs migrants, issus de pays à forte endémie, hébergés au sein de foyers surpeuplés qui présentent des conditions d'hygiène et de salubrité tout à fait insatisfaisantes. Cet environnement est largement propice au développement du nombre de cas de contamination. Il serait cependant erroné de nous en tenir à cette simple explication. Les publics les plus concernés par l'incidence de la maladie sont aussi les plus éloignés des dispositifs de

prévention, de dépistage et de soins. L'organisation du suivi des personnes contaminées et des « sujets contacts » s'avère à ce titre particulièrement complexe.

Les traitements antituberculeux – longs et contraignants – sont en outre difficilement conciliables avec les conditions de vie des populations les plus précaires. Et vous savez tous mieux que moi, ici, les conséquences dramatiques que peut générer l'arrêt prématuré des traitements antibiotiques sur l'apparition de souches multi résistantes.

La lutte contre la tuberculose ne saurait donc s'arrêter au seul renforcement des dispositifs de soins. La réponse médicale indispensable au traitement de la maladie n'a d'effet et de sens que si elle va de paire avec un accompagnement social étroit des personnes atteintes, avec une prise en charge adaptée des sujets susceptibles d'avoir été contaminés.

Je veux donc rappeler toute l'importance qui doit être accordée à la consolidation des schémas de partenariat et de collaboration que vous avez su construire au fil des années. Vous êtes tous ici issus de professions, d'institutions et d'horizons différents. Je sais pourtant que vous avez d'ores et déjà de très bonnes habitudes de travail en commun, vous appuyant sur le juste équilibre entre la volonté d'alimenter collectivement le dispositif général de lutte contre la tuberculose et le respect des compétences et des champs d'intervention qui sont les vôtres.

Soyez assurés que j'oeuvrerai, afin que cette démarche partenariale soit renforcée. Elle a déjà permis de stabiliser le taux d'incidence de la maladie autour de 34 cas pour 100 000 habitants, depuis maintenant près de cinq années. Au regard de la situation de notre département, il s'agit là d'un résultat encourageant, qui témoigne de la pertinence et de l'efficacité des actions que nous avons menées conjointement au cours de la période écoulée.

Permettez-moi à présent quelques mots sur les efforts investis de longue date par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis dans la cause qui nous réunit aujourd'hui.

Nous avons souhaité créer les conditions d'une diminution des risques de transmission, en intervenant essentiellement sur deux leviers d'action.

Tout d'abord, les vastes campagnes de dépistage organisées autour des « sujets contacts » sont de nature à couper les chaînes de transmission de la maladie et à contenir la propagation de la pathologie. Près de 10 000 personnes font annuellement l'objet d'un suivi étroit dans ce cadre et peuvent bénéficier gratuitement de consultations, de tests tuberculiques et de radios pulmonaires lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous nous sommes également efforcés de porter une attention particulière au renforcement de nos dispositifs d'information et de prévention à destination des publics cibles et des professionnels. Les campagnes de sensibilisation, les plaquettes d'information, les expositions ou encore les séminaires, constituent autant d'outils qui contribuent à limiter l'incidence de la maladie et à favoriser la prise en charge rapide des personnes atteintes.

Je tiens d'ailleurs ici à adresser mes remerciements aux équipes de nos centres départementaux de dépistage et de prévention sanitaire qui s'attachent à conduire quotidiennement un travail de qualité. Ce n'est en effet qu'au moyen d'un appui sur leurs compétences et leurs savoir-faire qu'il nous est aujourd'hui possible de mener une action véritablement efficace.

Parallèlement, la loi de santé publique de 2004 a été l'occasion pour le Conseil général de la Seine-Saint-Denis de réaffirmer son engagement en faveur de la lutte contre la tuberculose. Nous avons en effet décidé de saisir la possibilité qui nous était offerte de poursuivre nos activités dans ce domaine de compétence, que nous aurions pu choisir de transférer aux services de l'Etat.

Ce choix -confirmé en 2008 par le renouvellement des conventions de délégation avec l'Etat- a permis d'éviter toute rupture dans les organisations des réseaux de travail et dans les circuits de prise en charge des dépistages. Il s'agissait alors d'une stratégie essentielle pour notre territoire, confronté plus qu'ailleurs au risque de développement massif de la maladie.

La tuberculose demeure, malgré tous ces efforts, malgré tous vos efforts, un risque sanitaire important, qui appelle à une vigilance de tous les instants. Nous savons que l'affaiblissement des dispositifs de prévention, de dépistages et de soins peut se traduire de manière assez automatique par une recrudescence du nombre de cas de contamination et le développement des multi résistances.

Pour être à la hauteur cet enjeu, nous avons bien entendu aussi besoin de moyens adaptés. A ce titre, un réajustement des crédits dédiés par l'Etat à ce programme pourrait permettre la mise en place d'une stratégie encore plus offensive. De la même manière, l'investissement de moyens supplémentaires pour la recherche de nouveaux traitements s'avère aujourd'hui plus que nécessaire.

La lutte contre la tuberculose requiert les efforts de tous. Pour ce qui concerne notre territoire, je forme le vœu que les professionnels sauront maintenir un niveau de collaboration étroit, pour espérer parvenir un jour à une diminution significative du nombre de contamination.

Je vous remercie encore pour votre participation à cette journée et je vous propose, au-delà de cette journée et grâce à ce qu'elle vous aura je l'espère apportée, de poursuivre notre travail, afin de contribuer à faire reculer toujours et encore cette maladie que la médecine sait bien soigner, pour peu qu'elle soit bien détectée et que les traitements soient bien respectés.